

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4149)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 35

présenté par
Mme Ménard

à l'amendement n° 32 du Gouvernement

ARTICLE UNIQUE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.